

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2020



UV GERMI

Société Anonyme au capital de 386 286,90 euros

SIRET : 519 114 235 00012

RCS 519 114 235

Adresse : Zac de La Nau 19240 SAINT-VIANCE

Tel : 05.55.88.18.88

Site internet : www.uvgermi.fr

SOMMAIRE

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE.....	4
2/ RAPPORT DE GESTION.....	4
<u>2.1. PARTICIPATION DES SALARIES</u>	4
2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES	4
2.1.2 RESULTAT NET.....	4
<u>2.2 LE BILAN</u>	4
2.2.1 ACTIF.....	4
2.2.1.1 Actif immobilisé.....	4
2.2.1.2 Actif circulant.....	6
2.2.2 PASSIF.....	6
2.2.2.1 Situation nette.....	7
2.2.2.2 Emprunts et dettes.....	7
2.2.3 TRESORERIE.....	7
<u>2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE</u>	7
2.3.1 OPERATION SUR LE CAPITAL	7
2.3.2 FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	7
2.3.3 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE.....	7
2.3.4 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	8
<u>2.4 PRESENTATION DES COMPTES</u>	8
<u>2.5 DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES</u>	9
<u>2.6 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</u>	9
<u>2.7 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</u>	10
<u>2.8 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE (article L. 332-1 II)</u>	11
3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE.....	11
3.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2020.....	11
3.2 <u>ACTIONS ET VALEURS MOBILIERES</u>	11

3.3 <u>ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS</u>	12
3.4 <u>ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES</u>	11
3.5 <u>ATTRIBUTION D' OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D' ACHAT D' ACTIONS</u>	12
3.6 <u>ACTIONS PROPRES</u>	12
4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	12
5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	12
5.1 <u>GOVERNANCE DE LA SOCIETE</u>	12
5.2 <u>CONVENTIONS AVEC LES PARTIES LIEES</u>	16
5.3 <u>TABLEAU DES DELEGATIONS</u>	18
6/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020	21
7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	47

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

Description de l'activité de UV GERMI

Basée à Saint-Viance près de Brive, UV GERMI est une société anonyme française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant la technologie des rayons ultraviolets (UV), à des fins de dépollution de l'eau (eaux usées ou non, issues ou à destination des activités humaines ou industrielles), de l'air (dépollution des sites industriels ou à usage collectif) et des surfaces (pour les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires, notamment).

La Société, créée en 2010, bénéficie de la grande expérience de son dirigeant André Bordas qui dès 1995, convaincu du potentiel de la technologie UV, avait conçu et fabriqué des réacteurs de traitement UV destinés à la dépollution des eaux de culture sous serre. En effet, la technologie UV est une technologie de dépollution « physique » grâce à laquelle il n'est pas nécessaire de recourir à des traitements chimiques, inadaptés à ce type de culture.

La Société compte 46 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 21 juillet 2017.

Adresse du siège social : Zac de La Nau – 19240 Saint-Viance

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 519 114 235 RCS de Brive-la-Gaillarde.

2/ RAPPORT DE GESTION

2.1 PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés dans le capital s'élève à 0,06%.

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, de provision comptabilisée au titre de la réserve spéciale de participation.

Il n'existe pas à la date du 30 juin 2020, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés.

2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES

Au 30 juin 2020, le crédit d'impôt est de 92 K€ contre 94 K€ au 30 juin 2019.

2.1.2 RESULTAT NET

Le résultat net s'élève à 91 K€ contre - 56 K€ au 30 juin 2019.

2.2 LE BILAN

2.2.1 ACTIF

2.2.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 656 K€ au 30 juin 2020 contre une valeur nette comptable de 410 K€ au 30 juin 2019.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 346 K€ au 30 juin 2020 contre une valeur nette comptable de 402 K€ au 30 juin 2019.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 382 K€ contre 292 K€ au 30 juin 2020 et représentent des frais de Recherche & Développement qui figurent à ce poste, jusqu'à la date de la première commercialisation du produit réalisé dans le cadre des travaux de R & D.

Les immobilisations financières s'élèvent à 927 K€ et correspondent :

- à la prise de participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089, pour un montant de 100 K€. En date du 17 décembre 2018, deux nouveaux actionnaires sont rentrés au Capital de la Société OSHUN.

Les actionnaires sont :

Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale, société anonyme d'économie mixte au capital social de 3.762.800 euros, dont le siège social est situé Château du Tholonet, Le Tholonet, CS 70064, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5, immatriculée sous le numéro 057 813 131 RCS Aix-en-Provence, (**SCP**) ;

Maintenance Informatique Organisation et Services, société par actions simplifiée au capital social de 320.000 euros, dont le siège social est situé 645, rue Mayor de Montricher, Tech'Indus B- ZI d'Aix, 13793 Aix-en-Provence Cedex 3, immatriculée sous le numéro 340 620 368 RCS Aix-en-Provence, (**MIOS**) ;

CAAP Création société par actions simplifiée au capital social de 15.000.000 euros, dont le siège social est situé 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 Aix-en-Provence, Cedex 2, immatriculée sous le numéro 484 916 218 RCS Aix-en-Provence, (**CAAP Création**) ;

FPS Danone.communities, fonds d'investissement professionnel spécialisé représenté par sa société de gestion, Omnes Capital, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 37, rue du Rocher, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 428 711 196 RCS Paris, (**DC**).

La composition du capital social est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Pourcentage de participation
SCP	3.000	45,09 %
MIOS	1.000	15,03 %
UV GERMI	1.000	15,03 %
DC	1.626	24,44 %
CAAP Création	27	0,41 %
TOTAL	6.653	100,00 %

- A la création de la filiale UV GERMI MIDDLE EAST, UV GERMI détient 100 % du capital social représentant 22 K€.

Les créances rattachées à des participations correspondent à une avance en compte courant à hauteur de :

- 662 K€ octroyée à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST,
- 92K€ octroyée à OSHUN SAS.

Les autres titres immobilisés à hauteur de 51 K€ sont les actions propres acquises par la société dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de la société TSAF, Tradition Securities and Futures. Pour rappel, lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 21 juillet 2017, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 € en espèces.

Au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 600 actions UV GERMI
- 151 814,11 € en espèces.

Il est rappelé que lors du bilan annuel au 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 16 650 actions UV GERMI
- 72 204,14 € en espèces.

2.2.1.2 Actif circulant

Le stock de matières premières s'élevait à 1 052 K€ au 30 juin 2020 contre 1 098 K€ au 30 juin 2019.

Les travaux en cours représentaient 550 K€ au 30 juin 2020 contre 373 K€ au 30 juin 2019.

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 1 139 K€ contre 1 092 K€ au 30 juin 2019, après prise en compte de dépréciation à hauteur de 99 K€.

2.2.2 PASSIF

2.2.2.1. Situation nette

Les capitaux propres s'élèvent à 6 320 K€ au 30 juin 2020 contre 6 076 K€ au 30 juin 2019.

2.2.2.2. Emprunts et dettes

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 1 315 K€.

Les dettes financières diverses, à hauteur de 181 K€ comprennent une avance en compte courant de BORDAS SARL d'un montant de 140 K€, assortie d'intérêts sur compte courant de 39 K€.

Les dettes fournisseurs représentaient 567 K€ au 30 juin 2020, contre 785 K€ au 30 juin 2019.

Les dettes fiscales et sociales sont de l'ordre de 424 K€ au 30 juin 2020, contre 372 K€ au 30 juin 2019.

2.2.3 TRESORERIE

La trésorerie nette s'élève à 3 248 K€ au 30 juin 2020, contre 3 503 K€ au 30 juin 2019.

2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

2.3.1 Opérations sur le capital

Aucune opération n'est intervenue sur le capital depuis la clôture du 31 décembre 2019.

2.3.2 Filiales et participations

Depuis le 21 septembre 2017, la société a pris une participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée au capital de 665 K€, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence, sous le numéro 832 551 089 à hauteur de 20 % (soit 100 K€). Les autres actionnaires de la SAS OSHUN sont la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale à hauteur de 60 % et la Société Maintenance Informatique Organisation et Services (MIOS) à hauteur de 20 %. En décembre 2018, la Société OSHUN a vu son capital restructuré avec l'entrée de Danone Communities et CAAP (cf. paragraphe 2.2.2.1).

Depuis le 24 mai 2018, la filiale UV GERMI MIDDLE EAST est officiellement enregistrée auprès du Gouvernement de Dubaï. UV GERMI détient 100 % du capital de sa filiale, d'un montant de 21 966,92 €.

2.3.3 Faits marquants du premier semestre

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, dont on constate l'importance, mais dont il est impossible encore de prédire l'ensemble des conséquences et la durée. La société est très attentive à la situation et prend les mesures adéquates pour limiter les impacts négatifs qui pourraient en résulter.

Dès le mois de mars, la Société a su adopter les meilleures pratiques et mettre en place un protocole sanitaire rigoureux, garantissant la sécurité des collaborateurs, et un plan de continuité de l'activité nécessaire afin d'assurer la production et une qualité de service aux clients.

Alors que le monde fait face à une crise sanitaire à l'ampleur sans égale, il n'a jamais été aussi important et urgent de développer des solutions pour limiter la propagation du virus.

Au cours des dix dernières années, conscient que la désinfection de l'air et des surfaces allait être un enjeu majeur de santé publique, UV GERMI a axé la stratégie de son Centre Recherche & Innovation sur ces problématiques. Aujourd'hui, forte de cette expertise liée aux nombreuses installations notamment dans les secteurs agro-alimentaire et pharmaceutique, la société devient un acteur majeur de la destruction des virus bactéries et odeurs ;

UV GERMI a développé notamment deux solutions de traitement de surface par ultraviolet, faciles d'utilisation et efficaces pour détruire les virus et les bactéries.

- Le Totem UV DP75 qui répond aux besoins de désinfection des surfaces dans les salles de classe, salles d'attente, ainsi que tous les lieux recevant du public.
- La Baladeuse UV GERMIBAL2Z60 qui permet de désinfecter des surfaces difficilement accessibles, des appareils informatiques ou électroniques, ainsi que les comptoirs, des bureaux et documents.

C'est ainsi qu'EDF a équipé ses centrales nucléaires, et que d'autres acteurs majeurs ont choisi UV GERMI pour protéger leur site et assurer la sécurité de leurs collaborateurs et partenaires.

En répondant sans faille à ce besoin de destruction des virus, la Société s'est imposée comme un protagoniste incontournable dans la bataille contre la COVID-19.

Aux vues de ces éléments, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

2.3.4 Evènements importants survenus depuis le 30 juin 2020

Au service d'une des plus grosses manifestations organisées à Paris pendant la 24^{ème} Fashion Week, UV GERMI a mis à disposition plus d'une quinzaine de réacteurs UV GERMI R75 et GERMI RCLEAN, dédiés au traitement de l'air. Les organisateurs de l'évènement se sont appuyés sur l'expertise de la société et ses innovations, afin de garantir la sécurité des centaines d'invités, mannequins et régisseurs.

En dépit des diverses restrictions liées à la crise sanitaire, la Société a participé au Salon professionnel des loisirs de plein air Atlantica du 13 au 15 octobre 2020, qui se déroulait à la Rochelle.

2.4 PRESENTATION DES COMPTES

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 133 649 euros contre 3 013 650 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,98 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 181 859 euros contre 261 393 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 906 021 euros contre 1 067 086 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 148 368 euros contre 1 208 286 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 4,96 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 37 534 euros contre 28 342 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,43 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 823 506 euros contre 737 373 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 11,68 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 305 941 euros contre 273 942 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 11,68 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 46 personnes contre 41 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 117 709 euros contre 102 243 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 15,13 %.

Le montant des autres charges s'élève à 52 925 euros contre 272 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 392 004 euros contre 3 417 543 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 0,75 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 76 496 euros contre - 142 501 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 75 322 € (- 4915 € pour l'exercice précédent), il s'établit à - 1 174 € contre -147 417 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 400 €,
- d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 92 870 € contre un crédit d'impôt sur les sociétés de 94 124 € pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 se solde par un bénéfice de 91 296 € contre une perte de 56 908 € pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 857 621 € contre 8 155 684 € pour l'exercice précédent.

2.5 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.6 Activités en matière de Recherche et de Développement

Au cours du premier semestre, notre Société s'est significativement investie en matière de Recherche et de Développement, notamment dans les domaines suivants :

- Germe Blue Box
- Traitement de l'air des cabines d'avion
- Traitement de l'air des grands volumes intérieurs
- Sensibilité aux UV des bactéries thiosulfatoréductrices
- Baladeuse mono et double lampe
- Dispositif de nettoyage pour réacteurs canal ouvert
- Oxydation avancée
- Réacteur LEDS
- Fixation TiO 2

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

2.7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se présente comme suit :

Nature des Indications / Périodes	30/06/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	386 287	386 287	386 287	386 287	73 658
b) Nombre d'actions émises	2 575 246	2 575 246	2 575 246	2 575 246	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 133 649	6 170 337	5 150 702	4 756 005	4 419 001
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	116 135	108 665	-339 023	-109 142	-218 221
c) Impôt sur les bénéfices	-92 870	-185 741	-192 688	-77 110	-99 245
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	209 005	294 406	-146 335	-32 032	-118 976
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	91 296	95 644	-361 208	-186 398	-239 799
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	-0	-0	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	-0	-0	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	45	45	36	28	26
b) Montant de la masse salariale	823 506	1 540 293	1 295 373	1 212 942	1 025 879
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	305 941	574 553	502 194	475 287	407 440

2.8 Evolution prévisible de la situation de la société (article L. 332-1 II)

Au cours du second semestre 2020, la Société va accélérer le déploiement de ses solutions vertueuses auprès des différents marchés, en particulier celui du traitement de l'air et des surfaces, ceci en privilégiant la sécurité de ses salariés face à la crise sanitaire.

3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

3.1 Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2020

	Nombre d'actions Droit de vote simple	Nombre d'actions Droit de vote double	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
André Bordas	18 416	720 000	738 416	1 458 416	28,67%	37,03%
Bernadette Bordas		360 000	360 000	720 000	13,98%	18,28%
Sandrine Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
SARL Bordas*	18 416	120 000	138 416	258 416	5,37%	6,56%
Concert Bordas	36 832	1 200 400	1 237 232	2 437 632	48,04%	61,89%
C. Chansiaud		400	400	800	0,02%	0,02%
P. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
J.F. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
C. Ribes	9 208		9 208	9 208	0,36%	0,23%
Actionnaires TEPA***	88 350	183 212	271 562	454 774	10,55%	11,50%
Auto-détention	5 600		5 600	0	0,22 %	0%
Public****	1 050 444		1 050 444	1 050 444	40,79%	26,56%
Total	1 190 434	1 384 812	2 575 246	3 960 058	100,00%	100,00%

* Le capital de la SARL Bordas est détenu à 40% par Monsieur André Bordas, 50% par Madame Sandrine Bordas, et 10% par Madame Bernadette Bordas. Madame Sandrine Bordas est gérante de la société.

*** Actionnaires dits TEPA ayant investi dans la société au cours des exercices 2014 et 2015

****y compris 9.208 actions nouvelles souscrites par M. Christian Ribes, administrateur de la société

A la connaissance de la Société et à la date d'établissement du présent document, il n'existe aucun autre actionnaire, détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote.

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis trois ans au moins.

3.2 Actions et valeurs mobilières

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital.

3.3 Attribution de bons de souscriptions d'actions

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.4 Attribution d'actions gratuites

Aucune attribution gratuite d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.5 Attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.6 Actions propres

- Au cours du premier semestre 2020, la Société a procédé à l'acquisition de 13 970 de ses propres actions pour un montant de 113 269,82 € et en a cédé 25 020, pour un montant de 192 879,79 € au titre des articles L. 225-208 et L 225-209.
- Au 30 juin 2020, la Société détient 5 600 de ses propres actions valorisées à 9,15 €, soit 51 240 €.

4/INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris le 21 juillet 2017, UV GERMI avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 29 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 17-307, et disponible sur son site internet. Les éléments n'ont pas évolué à ce jour.

Depuis l'apparition de la COVID-19, la société accorde une priorité absolue à la sécurité de ses collaborateurs, partenaires, fournisseurs et clients. Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs en période de COVID-19 est appliqué scrupuleusement.

Malgré sa solidité financière, UV GERMI a fait appel à un PGE de 0,5 M€ et décaler les remboursements d'emprunt sur une période de six mois, afin de ne pas détériorer la trésorerie.

5/RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 Gouvernance de la Société

Président Directeur Général Monsieur André BORDAS

Administrateurs :

- Madame Bernadette BORDAS
- Madame Corinne CHANSIAUD*
- Monsieur Christian RIBES

* Il est précisé que Madame Corinne CHANSIAUD est titulaire d'un contrat de travail avec la Société en qualité de contrôleur financier.

Le tableau ci-après précise les dates et conditions de nomination des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Monsieur André Bordas	Président du Conseil d'administration et directeur général	Président du Conseil d'administration et directeur général	Gérant de la société civile immobilière Bridal et gérant du groupement foncier agricole 2B	<p>Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25-06-2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p> <p>Nommé président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2014 pour une durée de six ans et directeur général par le Conseil d'administration en date du 17 avril 2014 pour une durée illimitée.</p>
Madame Bernadette Bordas	Administrateur	Néant	Gérant de la société civile immobilière Bridal	<p>Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé</p> <p>. Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25-06-2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p>

<p>Madame Corinne Chansiaud</p>	<p>Administrateur</p>	<p>Contrôleur financier</p>	<p>Aucune</p>	<p>Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25-06-2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p>
<p>Monsieur Christian Ribes</p>	<p>Administrateur</p>	<p>-</p>	<p>Président SAS Arbowatts</p>	<p>Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 11 mai 2017 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos écoulé.</p>

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les mandataires sociaux

Nom	Nature du mandat	Société
Monsieur André Bordas	Gérant	SCI Bridal
	Gérant	GFA 2B
Madame Bernadette Bordas	Gérant	SCI Bridal
Madame Corinne Chansiaud	-	-
Monsieur Christian Ribes	Président	SAS Arbowatts
	Président	Fibois Nouvelle Aquitaine
	Co-Gérant	Group ^t Forestier « Les Mille Sources »
	Gérant	Group ^t Forestier "Ilios"
	Président	France Bois Régions
	Administrateur	SA Bontat
	Président	Aprofor – Ste de Caution
		Mutuelle Banque Populaire
	Administrateur	Centre de Valorisation des Agro-Ressources
	Référent Filière Bois	Banque de France
Administrateur	Xylofutur	

5.2 Conventions avec les parties liées

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec la SARL BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 6,56 %) :**

Une avance en compte courant a été consentie à la Société pour un montant initial de 300 000 euros par la société SARL Bordas (dont Monsieur André BORDAS et Madame Bernadette BORDAS sont associés). Le solde au 30 juin 2020 était d'un montant de 179 400 € (dont 39 400 € d'intérêts capitalisés).

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec Monsieur André BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 37,03%) :**

Le compte courant d'associé dans la Société par Monsieur André BORDAS s'élevait au 30 juin 2020 à la somme de 1 681 €.

- **Avance de trésorerie à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST**

Une avance de trésorerie a été accordée à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST : elle s'élevait à 662 024,54 € au 30 juin 2020.

Nouvelles conventions conclues en 2020

Une convention d'apport en compte courant a été conclue avec la société OSHUN au mois d'avril 2020, selon les modalités suivantes :

- Montant : 92 000 €
- Taux d'intérêt fixe : 0,75 % par an
- Taux maximum des intérêts déductibles fixé, avant la clôture de l'exercice social de la Société Emprunteuse, par référence aux dispositions de l'article 39-1.3° du code général des impôts, tel que publié au Journal Officiel (moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans).
- Remboursable à l'issue d'une période de blocage expirant le 31 janvier 2025, en trois échéances égales :

Date de l'annuité	Montant total
31 janvier 2025	30 666 €
31 janvier 2026	30 666 €
30 novembre 2026	30 667 €

Nomination/Renouvellement des Commissaires aux Comptes

La société GRANT THORNTON, a été nommée en tant que Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2017 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5.3 Tableau des délégations

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs et autorisations en cours de validité, accordées par l'assemblée générale du 25 juin 2019 et 25 juin 2020 au Conseil d'administration.

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation au cours de l'exercice
Achat de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce	18 mois A partir de l'AGM du 25/06/2020	10 % du nombre d'action composant le capital social Prix maximum 50 € par action Montant maximal de l'opération 12 876 200 €	Néant
Annulation des actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce	24 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	300.000 € Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier).	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2020	Actions : 150.000 € Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe) avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2020	15% de l'émission initiale	Néant
Autorisation d'augmenter le montant des émissions : pour chacune des émissions décidées en application des huitième et neuvième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2020 et de la septième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2019, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par les articles L 225-135-1 et R 225-118 du Code de Commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée			Néant
Autorisation d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)	38 mois A partir de l'AGM du 25/06/2020	10 % du capital social existant au terme de l'AGM du 25/06/2020	Néant
Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail.	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2020	1 % du capital social existant au terme de l'AGM du 25/06/2020	Néant

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre maximum est porté à vingt-quatre en cas de fusion selon les conditions fixées par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 80 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration. Lorsque ce seuil est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques ou morales, choisies ou non parmi les actionnaires, qui ont pour seule fonction d'assister aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Le nombre des censeurs ne peut excéder cinq.

La durée de leurs fonctions est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

MODIFICATION DES STATUTS

La modification des statuts se fait dans les conditions prévues par la réglementation.

6/ ANNEXES

AUX COMPTES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2020

	Montant	Amort. Prov	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Bilan - Actif en euros				
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	828 328	497 453	330 875	287 461
Concessions, brevets, droits similaires	270 346	49 336	221 010	17 715
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	117 242	86 653	30 589	39 980
Autres immobilisations corporelles	638 569	322 167	316 402	361 820
immobilisations en cours	382 388		382 388	292 577
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	122 069		122 069	106 153
Créances rattachées à des participations	754 025		754 025	275 309
Autres titres immobilisés	51 240		51 240	103 424
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 269 357	955 609	2 313 748	1 589 589
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 052 463		1 052 463	1 098 586
En cours de production de biens	550 018		550 018	373 302
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	17 196		17 196	4 116
Clients et comptes rattachés	1 238 730	99 457	1 139 273	1 092 801
Autres créances				137 081
Personnel	1 226		1 226	1 806
Etat, impôt sur les bénéfices	286 411		286 411	289 812
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	30 014		30 014	24 693
Autre	139 967		139 967	
Capital souscrit et appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 248 193		3 248 193	3 504 131
Charges constatées d'avance	79 112		79 112	39 767
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 643 330	99 457	6 543 873	6 566 095
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	9 912 687	1 055 066	8 857 621	8 155 684

Bilan - Passif en Euros**CAPITAUX PROPRES**

Capital social ou individuel	386 287	386 287
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	6 112 733	6 112 733
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 924	6 924
Autres réserves		
Report à nouveau	- 276 657	- 372 301
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 296	- 56 908

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES**6 320 583** **6 076 735****AUTRES FONDS PROPRES**

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

-

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS**DETTES**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts

1 315 725

657 485

Découverts, concours bancaires

594

Emprunts et dettes financières diverses

Divers

Associés

181 081

178 370

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

19 406

51 419

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

567 628

785 483

Dettes fiscales et sociales

Personnel

162 729

144 797

Organismes sociaux

150 874

135 108

Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

87 392

64 665

Autres impôts, taxes et assimilés

23 890

27 746

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

28 313

33 282

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES**2 537 038** **2 078 949**

Ecart de conversion passif

TOTAL PASSIF**8 857 621** **8 155 684**

Compte de résultat en euros

Production vendue de biens	3 066 944	2 999 805
Production vendue de services	66 704	13 845
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 133 648	3 013 650
Production stockée	53 558	109 541
Production immobilisée	99 300	136 500
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amortissements et provision, transferts de charges	28 815	14 921
Autres produits	187	430
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 315 508	3 275 042
Achats de matières premières et autres approvisionnements	969 701	1 280 122
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	- 63 680	- 213 036
Autres achats et charges externes	1 148 368	1 208 286
Impôts, taxes et versements assimilés	37 534	28 342
Salaires et traitements	823 506	737 373
Charges sociales	305 941	273 942
Dotations aux amortissements sur immobilisations	117 709	101 597
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		646
Autres charges	52 925	271
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 392 004	3 417 543
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 76 496	- 142 501
Produits financiers	79 267	9 965
Charges financières	3 945	14 881
RESULTAT FINANCIER	75 322	4 916
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 1 174	- 147 417
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	400	3 615
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 400	3 615
Impôts sur les bénéfices	- 92 870	- 94 124
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	91 296	56 908

Annexe des comptes semestriels

(Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros)

Note 1 Présentation de l'activité et des évènements majeurs

1.1 Informations relatives à la Société et à son activité

1.2 Évènements marquants

Note 2 Principes règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

2.2 Immobilisations incorporelles

2.3 Immobilisations corporelles

2.4 Immobilisations financières

2.5 Stocks et en-cours

2.6 Créances

2.7 Valeurs mobilières de placement

2.8 Opérations en devises étrangères

2.9 Provisions pour risques et charges

2.10 Indemnité de départs à la retraite

2.11 Emprunts

2.12 Subventions publiques à recevoir

2.13 Chiffres d'affaires

2.14 Frais de recherche et développement

2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

2.16 CICE

2.17 CIR

Note 3: Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Note 4: Stocks

Note 5: Créances

5.1 Créances clients

5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Note 6 : Comptes de régularisation

Note 7 : Capitaux propres

7.1 Variation des capitaux propres

7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

7.3 Distribution de dividendes

Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Note 9 : Avances conditionnées

Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

Note 11 : Emprunts et dettes financières diverses

11.1 Compte courant André Bordas

11.2 Compte courant Sarl Bordas

Note 12 : Echéances des dettes à la clôture

Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Note 14 : Chiffre d'affaires

Note 15 : Transfert de charges

Note 16 : Produits et charges financiers

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Note 19 : Parties liées

19.1 Transactions avec des parties liées

19.2 Rémunérations des dirigeants

Note 20 : Engagements donnés

20.1 Indemnité de départ à la retraite

20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

20.3 Location financement et location simple

20.4 Baux commerciaux

20.5 Nantissement du fonds de commerce

20.6 Autres engagements financiers

Note 21 : Effectifs

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

22.1 Risque de taux d'intérêt

22.2 Risque de crédit

22.3 Risque de change

Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture

PREAMBULE

L'exercice présenté au 30 juin 2020 a une durée de 6 mois.

L'exercice précédent présenté au 30 juin 2019 avait une durée de 6 mois.

Le total du bilan au 30 juin 2020 est de 8 857 621,19 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 91 296,30 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes semestriels qui ont été établis le 22 octobre 2020 par les dirigeants.

Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en janvier 2010, la Société UV GERMI développe des solutions permettant de dépolluer les eaux (usées, potables), l'air et de réaliser le traitement de surfaces industrielles basée sur la technologie des rayonnements ultra-violet

UV GERMI propose des installations complètes standards (réacteurs, machinerie...) et des réalisations sur-mesure en fonction des spécificités clients.

La Société UV GERMI est ci-après dénommée la « Société ».

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 3 133 K€, contre 3 013 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019. On enregistre une progression de 3,98 %.

Ventilation du chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	France	Exportation	Total	
Vente de produits finis	2 797 366	269 579	3 066 945	97,87%
Vente de produits résiduels			-	0,00%
Prestations de services	56 322	240	56 562	1,80%
Produits des activités annexes	8 652	1 490	10 142	0,32%
Total	2 862 340	271 309	3 133 649	100,00%

1.2 Évènements marquants

Néant

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la Société UV GERMI ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements émis ultérieurement par l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Méthodes préférentielles adoptées par la Société

La société a appliqué les méthodes préférentielles suivantes :

- enregistrement des frais liés aux levées de fonds en moins de la prime d'émission (article L232-9 du Code de Commerce et avis du CU CNC n°2000-D du 21 décembre 2000), cf. note 7.1,
- capitalisation des coûts de développement à compter de l'exercice 2014 (article 212-3 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général), cf. notes 2.2 et 3.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds de commerce, de licences de logiciels et de frais de développement capitalisés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Fonds de commerce

Conformément à l'article 212-3.2 du règlement ANC 2014-3 relatif au Plan Comptable Général, sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Frais de développement

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Durées et modes d'amortissement

Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société, soit :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / mode d'amortissement</i>
Licences et développement de logiciels	1 à 3 ans – Linéaire
Frais de développement	4 à 5 ans – Linéaire
Fonds de commerce (technologie ultra-violets)	Durée d'utilisation non limitée

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / modes d'amortissement</i>
Matériel et outillages	5 ans – Linéaire
Stands	5 à 8 ans – Linéaire
Agencements des locaux	5 à 10 ans – Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans – Linéaire
Mobilier	5 à 8 ans – Linéaire

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

2.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.8 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

2.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.10 Indemnité de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Cf. Note 20.1

2.11 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

2.12 Subventions publiques à recevoir

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 11

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

2.13 Chiffres d'affaires

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société :

- Ventes internationales :
 - Le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works) ou lors de l'arrivée au port de la marchandise (incoterms : CIF (Cost Insurance and Freight))
- Ventes d'installations standards à des distributeurs et de pièces de rechange :
 - Le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works). Les contrats ne comportent pas de clauses spécifiques de retours.
- Ventes d'installations sur-mesure :
 - Les prestations du bureau d'étude sont facturées lors de la livraison de l'étude.
 - La reconnaissance du revenu d'une installation sur-mesure intervient lors de la mise en service de l'installation. Une retenue de garantie peut être prévue dans certains cas et remboursée à l'issue d'une période définie contractuellement.

2.14 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges.

Les frais de développement remplissant les critères énoncés à la note 2.2 sont capitalisés.

2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le Résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le Résultat exceptionnel.

2.16 Crédit d'Impôt Recherche

Des Crédits d'Impôt Recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants

ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche depuis sa création.

Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Plus ou moins	30/06/2020
				Transfert	value	
Frais d'établissement et de développement	680 951	147 377				828 328
Autres postes d'immobilisations incorporelles	161 089	214 257				375 346
Immobilisations incorporelles en cours						
Total des immobilisations incorporelles	842 040	361 634	-	-		1 203 674
Installations techniques, matériel et outillages industriels	115 851	1 391				117 242
Installations générales, agencements, aménagements	439 498	9 118				448 616
Matériel de transport	28 608					28 608
Matériel de bureau, informatique, mobilier	146 950	14 396				161 346
Immobilisations corporelles en cours	393 077	136 688		147 377		382 388
Total des immobilisations corporelles	1 123 984	161 593	-	147 377		1 138 200
Participations capital OSHUN	100 000					100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST	22 069					22 069
Actions propres UV GERMI	60 017	113 270	192 880		70 833	51 240
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST	485 869	176 156				662 025
Avance en compte courant Oshun SAS		92 000				92 000
Dépôts et cautionnements	150					150
Total des immobilisations financières	668 105	381 426	192 880	-		927 484
						Valeurs nettes des immobilisations au 30/06/2020
Amortissements et dépréciations des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	30/06/2020		
Frais d'établissement et de développement	443 839	53 615		497 454		330 874
Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 945	19 391		49 336		326 010
Immobilisations incorporelles en cours						
Total des immobilisations incorporelles	473 784	73 006	-	546 790		656 884
Installations techniques, matériel et outillages industriels	80 858	5 794		86 652		30 590
Installations générales, agencements, aménagements	194 241	20 728		214 969		233 647
Matériel de transport	9 879	3 240		13 119		15 489
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 138	14 940		94 078		67 267
Immobilisations corporelles en cours						382 388
Total des immobilisations corporelles	364 116	44 702	-	408 818		729 381
Participations capital OSHUN						100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST						22 069
Actions propres UV GERMI				-		51 240
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST						662 025
Avance en compte courant Oshun SAS						92 000
Dépôts et cautionnements						150
Total des immobilisations financières	-	-	-	-		927 484

A l'issue de sa création, la Société a acquis le 11 février 2010 un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets pour 105 K€ auprès de la société BORDAS SARL. Ce fonds de commerce représente l'activité exercée par la Société.

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et n'ont subi aucune dépréciation. Il en va de même pour les titres de participation UV GERMI MIDDLE EAST FZE. Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI, sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôt et cautionnement, évalués à leur valeur nominale.

Note 4 : Stocks

Stocks

(montants en euros)

	30/06/2020	30/06/2019
Stocks de matières premières	1 052 463	1 098 586
Stocks d'encours de production de biens	550 018	373 302
Total brut des stocks	1 602 481	1 471 888
Dépréciation des stocks de matière première		
Total dépréciation des stocks		
Total net des stocks	1 602 481	1 471 888

Composition des stocks

Les stocks de matières premières sont essentiellement constitués de composants électroniques, de ballasts, de lampes ultraviolets, de corps en inox et en PEHD (« Polyéthylène Haute Densité »).

Les stocks d'encours sont constitués des équipements de dépollution en cours de montage dans les ateliers.

Note 5 : Créances

5.1 Créances clients

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(Montants en euros)

	30/06/2020	30/06/2019
Créances clients et comptes rattachés	1 238 729	1 191 224
Total brut des créances clients et comptes rattachés	1 238 729	1 191 224
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	99 457	98 422
Total dépréciations des créances clients et comptes rattachés	99 457	98 422
Total net des créances clients et comptes rattachés	1 139 272	1 092 802

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement et à des collectivités locales.

Le risque de défaillance a été évalué comme faible.

La dépréciation des créances clients est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non recouvrement.

5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Le tableau ci-après détaille les composantes des postes « Créances » aux 30 juin 2020, ainsi que leurs ventilations à un an au plus ou à plus d'un an :

ETATS DES CREANCES (Montants en euros) De l'actif immobilisé	Montant brut	30/06/2020	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Titres de participation	122 069		122 069
Actions propres	51 240	51 240	
Avance financière UV GERMI MIDDLE EAST	662 025		662 025
Avance en compte courant OSHUN	92 000		92 000
Autres immobilisations financières	150		150
Total de l'actif immobilisé	927 484	51 240	876 244
De l'actif circulant			
Créances clients (1)	1 238 730	1 120 650	118 080
Avances, acomptes versés/commandes	17 196	17 196	
Personnel	1 226	1 226	
Etat-impôt sur les bénéficiaires (2)	286 411	286 411	
Etat-produits à recevoir (3)	129 595	129 595	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 014	30 014	
Fournisseurs débiteurs			
Autres débiteurs	10 372	10 372	
Total de l'actif circulant	1 713 544	1 595 464	118 080
Charges constatées d'avance	79 112	79 112	
Total général	2 720 140	1 725 816	994 324

(1) Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation, compte tenu du statut de PME Communautaire de la Société.

Note 6 : Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance pour un montant de 79 112 €, correspondent à des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note 7 : Capitaux propres

7.1 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au 30 juin 2020, s'analyse comme suit :

Variation des capitaux propres	Nombre d'actions	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Autres Réserves	Report à nouveau	Résultat net	Capitaux propres
Au 31 décembre 2019	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	372 300		6 133 644
Affectation du résultat 2019						95 644		
Résultat net au 30/06/2020							91 296	
Au 30 juin 2020	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	276 656	91 296	6 320 584

7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2020	31/12/2019
Capital (en euros)	386 287	386 287
Nombre d'actions	2 575 246	2 575 246
Valeur nominale (en euros)	0,15 €	0,15 €

La Société n'a pas mis en place de plans de *Stock-Options* ou de Bons de Souscriptions d'Actions (BSA). La Société compte 487 actionnaires au nominatif, au 30 juin 2020.

Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

7.3 Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

PROVISIONS	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	Montant fin d'exercice
(montant en euros)					
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Total des provisions pour risques et charges					
	Montant début d'exercice				Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations financières					-
Provisions sur stocks et en-cours					
Provisions sur comptes clients	99 457				99 457
Total provisions pour dépréciations	99 457	-	-	-	99 457

Litiges et passifs

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

A la date du présent document, la société n'a pas de litiges en cours.

Note 9 : Avances conditionnées

Les avances conditionnées étaient toutes remboursées au 31 décembre 2019.

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du premier semestre.

Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

EVOLUTION DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Emprunt crédit agricole 300 K€ 01/08/2019	Prêt garanti par l'état crédit agricole 500 K€
(montant en euros)								
Au 31 décembre 2019	15 323	12 500	150 000	68 336	300 000	18 475	300 000	
Encaissement								500 000
(-)-Remboursement	7 652	12 500		7 388	20 804	1 136		
Au 30/06/2020	7 671	-	150 000	60 948	279 196	17 339	300 000	500 000

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Emprunt crédit agricole 300 K€ 01/08/2019	Prêt garanti par l'état Crédit Agricole 500 K€ 28/05/2020
ETABLISSEMENTS DE CREDITS								
(montants en euros)								
Montant	150 000	150 000	300 000	150 000	300 000	23 500	300 000	500 000
Date de mise en place	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	03/01/2018	28/05/2020
Durée	60 mois	60 mois	30/06/2022	60 mois	66 mois	60 mois	72 mois	12 mois
Taux d'intérêts annuel fixe	0,95%	0,98%	0,00%	0,90%	0,77%	0,67%	0,99%	0,00%
Différé de remboursement	néant	néant	Différé d'amortissement suivi d'une période d'amortissement linéaire avec une première échéance à terme échu payable le 30/09/2017	néant	Différé partiel de 24 mois	néant	Différé partiel de 12 mois	
Mode de remboursement	mensualité constante	mensualité constante	Trimestriel	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	En une fois au 28/05/2021 BPI
Garantie	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	

**ECHEANCIER DES EMPRUNTS AUPRES
DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS**

	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Emprunt crédit agricole 300 K€ 02/08/2019	Prêt garanti par l'état 500 K€ 21/05/2020	Total
(montants en euros)									
Au 30/06/2020	7 671	-	150 000	60 948	279 196	17 339	300 000	500 000	1 315 154
Montant dû à un an au plus	7 671	-	60 000	22 538	56 988	3 477	49 975	500 000	700 649
Montant dû à plus d' 1 an et moins de 5 ans			90 000	38 410	222 208	13 862	250 025		614 505
Montant dû à 5 ans et plus									-

Note 11 : Emprunts et dettes financières divers

Le tableau ci-dessous présente la composition et l'évolution des emprunts et dettes financières divers.

EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	Compte courant André Bordas	Compte courant Sarl Bordas	Total
(montant en euros)			
Au 31 décembre 2019	1 681	178 537	180 218
(+) Encaissement			-
(-) Remboursement			-
(+) Intérêts courus		863	863
Au 30 juin 2020	1 681	179 400	181 081

11.1 Compte courant André Bordas

Le compte courant avec André Bordas est remboursable sur demande et ne porte pas intérêt.

11.2 Compte courant SARL Bordas

Le compte courant avec la SARL Bordas est remboursable sur demande et porte intérêt au taux de 1,94 %.

Note 12 : Echéances des dettes au 30 juin 2020

ETATS DES DETTES	30/06/2020			
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
(montants en euros)				
Dettes financières				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	1 315 154	700 649	614 505	
Découverts, concours bancaires	571	571		
Emprunts, dettes financières diverses				
Divers				
Associés	181 081	39 400	141 681	
Total des dettes financières	1 496 806	740 620	756 186	-
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 406	19 406		
Fournisseurs et comptes rattachés	567 628	567 628		
Personnel et comptes rattachés	162 729	162 729		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 874	150 874		
Etat, taxes et versements assimilés	87 392	87 392		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	23 890	23 890		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	28 313	28 313		
Total des dettes d'exploitation	1 040 232	1 040 232		
Total général	2 537 038	1 780 852	756 186	

Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit au 30 juin 2020 :

Détail des charges à payer (montants en euros)

30/06/2020 30/06/2019

Emprunts

Emprunts auprès des établissements de crédits	571	873
Emprunts et dettes financières diverses	39 400	36 689
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 693
Dettes fiscales et sociales	244 309	212 764
Autres dettes	27 335	28 853
Total général	311 615	291 872

Les produits à recevoir s'analysent comme suit au 30 juin 2020 :

Détail des produits à recevoir (montants en euros)

30/06/2020 30/06/2019

Fournisseurs-Avoirs non parvenus		
Factures à établir		
Autres créances	139 392	133 862
Disponibilités	10 770	11 684
Total des produits à recevoir	150 162	145 546

Note 14 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est composé essentiellement de la mise en place d'installations complètes standards (réacteurs, machinerie...), de réalisations sur-mesure en fonction de spécificités clients et d'études.

Note 15 : Transfert de charges

TRANSFERT DE CHARGES (Montants en euros)

30/06/2020 30/06/2019

Avantages en nature accordés au salariés	14 163	14 029
Aides à l'embauche		
Remboursements CPAM-Prévoyance	13 997	-63
Remboursement d'assurances liés à des sinistres		
Remboursement d'organismes formateurs		
Autre	655	
Total des transferts de charges	28 815	13 966

Note 16 : Produits et charges financiers

PRODUITS FINANCIERS

(Montants en euros)

30/06/2020 30/06/2019

Gains de change

Autres produits financiers

Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement

Total des produits financiers

8 434	150
70 833	9 816
79 267	9 966

CHARGES FINANCIERES

(Montants en euros)

Dotation provision dépréciation immobilisation financière

Intérêts sur emprunts

Intérêts courus C/C

Intérêts bancaires

Perte de change

Charge nette sur cession VMP

Total des charges financières

	4 348
3 082	2 166
863	
	8 366
3 945	14 880

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS

(montants en euros)

30/06/2020 30/06/2019

Produit de cession des éléments de l'actif cédés

Total des produits exceptionnels

-	-
---	---

CHARGES EXCEPTIONNELLES

(montants en euros)

30/06/2020 30/06/2019

Pénalités, amendes, dons

Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés

Total des charges exceptionnelles

400	3615
400	3615

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Suite aux levées de fonds réalisées en 2014, 2015 et 2017, les frais relatifs à ces levées (enregistrés en moins de la prime d'émission) ont fait l'objet d'une déduction fiscale conduisant la Société à présenter un résultat fiscal déficitaire dès 2014.

Ainsi, elle ne supporte pas de charge d'impôt.

Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) estimé au 30 juin 2020 pour un montant de 92 870 €.

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 684 K€ au 31 décembre 2019.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France.

Note 19 : Parties liées

19.1 Transactions avec des parties liées

BORDAS SARL

Dans le cadre de la création de la Société en 2010, plusieurs transactions avec la société BORDAS SARL sont intervenues. La société BORDAS SARL est actionnaire à hauteur de 6,56 % de la société UV GERMI.

Acquisition d'un fonds de commerce et crédit vendeur

La Société a acquis auprès de la BORDAS SARL un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets. Cette acquisition a été financée par crédit-vendeur sous la forme d'un emprunt de 50 K€ entièrement remboursé.

Financement du besoin en fonds de roulement

Les besoins en fonds de roulement de l'activité ont été financés par l'apport en compte-courant de BORDAS SARL pour un montant initial de 300 K€ rémunérés au taux de 1,94 %. Le solde au 30 juin 2020 du compte courant s'élève à 179 K€ dont 39 K€ d'intérêts capitalisés.

19.2 Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2020 sont les suivantes :

	1 ^{er} semestre 2020		
	Rémunération	Avantages en nature ¹⁾	Total
Monsieur André Bordas Président du Conseil d'administration et Directeur général	41 410	2 779	44 189
Madame CHANSIAUD Corinne Administratrice	22 909		22 909

Note 20 : Engagements donnés

20.1 Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées aux dates de clôture des trois exercices présentés. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la Société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Engagements calculés

Les engagements calculés pour indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

	Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans	Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans
Age de départ à la retraite		
Taux d'actualisation	1,31%	1,31%
Table de mortalité	INSEE 2015	INSEE 2015
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%
Taux de turn-over	moyen	moyen
Taux de charges sociales cadres	53%	53%
Taux de charges sociales Agents de Maîtrise	47%	47%
Taux de charges sociales Techniciens	43%	43%
Taux de charges sociales Ouvriers	31%	31%
Taux contribution employeur	50%	50%
INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (Montants en euros)	30/06/2020	30/06/2019
Montant des engagements	99707	75311

20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Les coûts de formation au titre du CPF sont désormais financés par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (« OPCA ») auquel les cotisations pour la formation professionnelle ont été versées. La Société n'a donc plus d'engagement à ce titre depuis le 1^{er} janvier 2015.

20.3 Location financement

La Société a conclu des contrats de crédits-baux pour le financement de certains de ses véhicules. Le tableau suivant présente une information synthétique relative aux engagements de la Société :

CREDIT BAIL	
(montants en euros)	30/06/2020
Redevances payées	6 947
Cumuls exercices antérieurs	53 618
Total	60 565
Redevances restant à payer	
à un an au plus	1 158
à plus d'un an et cinq ans au plus	
à plus de cinq ans	
Total	1 158
Valeur résiduelle	
à un an au plus	6 148
à plus d'un an et cinq ans au plus	
à plus de cinq ans	
Total	6 148
Coût total du crédit bail	67 871

A compter du milieu de l'exercice 2016, la Société a procédé à un changement du mode de financement des véhicules de transport en passant de contrats de crédit-bail à des contrats de location longue durée.

20.4 Baux commerciaux

Locations immobilières

UV GERMI SA a conclu les baux commerciaux suivants :

Bâtiment « Hall d'exposition, bureau d'études, dépôt, unité de fabrication » :

Adresse	Zac de la Nau 19240 Saint-Viance
Durée	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2020
Départ anticipé	Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

Bâtiment « Unité de stockage » :

Adresse	Zac de la Nau 19240 Saint-Viance
Durée	1 ^{er} février 2010 – 31 janvier 2019
Départ anticipé	Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

20.5 Nantissement du fonds de commerce

La société a consenti deux nantissements au fonds de commerce :

- Le 11 février 2010 au profit de la Banque Populaire Centre Atlantique, pour un montant de 110 819,60 €.
- Le 24 décembre 2010 au profit de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France pour un montant de 110 000 €.

Toutefois, les emprunts dans le cadre desquels lesdits nantissements avaient été mis en place ayant été remboursés en totalité, les mains levées sur lesdits nantissements ont été émises en juillet 2017.

20.6 Autres engagements financiers

Cautions bancaires

- Caution bancaire auprès du Crédit Agricole Centre France de 8 212 € au titre d'une retenue de garantie envers des clients à échéance 2021/2022.

Note 21 : Effectifs

Les effectifs moyens de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2020 sont les suivants :

EFFECTIFS

	30/06/2020	30/06/2019
Cadres	8	8
Agents de maîtrise et techniciens	23	21
Ouvriers	14	11
Contrat de professionnalisation		
Apprentis sous contrat	1	1
Total effectifs	46	41

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

La société UV GERMI peut se trouver exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, la Société met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de la société UV GERMI est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

22.1 Risque de taux d'intérêt

La société UV GERMI n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où aucune dette à taux variable n'a été souscrite.

22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. La Société UV GERMI fait appel pour ses placements de trésorerie et ses dépôts à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement, et à des collectivités locales.

Le risque crédit est considéré comme faible. Par ailleurs, le délai de paiement client est conforme aux exigences de la LME.

Elle a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

22.3 Risque de change

Les échanges commerciaux internationaux sont réalisés en euros par la Société.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité à l'international ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants en euros)	30/06/2020		30/06/2019	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Mission de commissariat aux comptes	12 605	100%	8 000	100%
Services autres que la certification des comptes				
Autres prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes				
Total des honoraires	12 605	100%	8 000	100%

Note 24 : Evènements postérieurs au 30 juin 2020

Au service d'une des plus grosses manifestations organisées à Paris pendant la 24^{ème} Fashion Week, UV GERMI a mis à disposition plus d'une quinzaine de réacteurs UV GERMI R75 et GERMI RCLEAN, dédiés au traitement de l'air. Les organisateurs de l'évènement se sont appuyés sur l'expertise de la société et ses innovations, afin de garantir la sécurité des centaines d'invités, mannequins et régisseurs.

En dépit des diverses restrictions liées à la crise sanitaire, la Société a participé au Salon professionnel des loisirs de plein air Atlantica du 13 au 15 octobre 2020, qui se déroulait à la Rochelle.

7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2020, dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées.

André BORDAS

Président Directeur Général



Responsable de l'information financière

Madame Corinne CHANSIAUD
Contrôleuse Financière
Téléphone : 05.55.88.18.88
Mail : cchansiaud@uvgermi.fr